



GEMENG  
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster  
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14  
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1  
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi  
8h00-12h00  
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00  
seulement bureau  
de la population

Service technique  
uniquement sur  
rendez-vous

[www.junglinster.lu](http://www.junglinster.lu)

Junglinster, le 22 juillet 2019

## PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 26 avril 2019 le conseil communal a fixé le tarif d'abonnement d'une carte « Night Card Junglinster » et que le Ministère de l'Intérieur a approuvé cette décision le 05 juillet 2019 sous la référence 82cx33063.

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 23 juillet 2019 au 06 août 2019 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

The image shows two handwritten signatures. The signature on the left is for the Mayor, and the signature on the right is for the Secretary. In the center, there is a circular official seal of the Administration Communale Junglinster. The seal features a coat of arms with a crown on top, surrounded by the text 'Administration Communale' and 'Junglinster' with two stars on either side.